

COMPTE RENDU

RAMATUELLE ATELIER

Vivre mieux au village toute l'année !

«Acteurs économiques du village»



Mercredi 22 février 2023 à 17h

Salle du bar -Espace Albert-Raphaël

COMPTE RENDU

Atelier « Acteurs économiques du village »

Organisation: Mairie de Ramatuelle

Animateurs de l'atelier : Benjamin Courtin et Michel Franco, conseillers municipaux.

Participation: 12 participants –

Fin de la réunion : 19h30

La commune de Ramatuelle, dans le cadre de la redynamisation du village, a présenté en réunion publique le 10 février 2023 les points d'évolution du projet .

Dans le cadre de la poursuite de la consultation ,des ateliers sont programmés pour recueillir les avis, observations et propositions des commerçants du village. Une synthèse devra ensuite être réalisée entre des idées enrichissantes pour le projet mais parfois contradictoires.

Le premier atelier intitulé « Acteurs économiques du village » s'est déroulé le mercredi 22 février à l'espace Albert-Raphaël.

1/ Accueil des participants

2/ Tour de table en résumé

3/ Les propositions exprimées

1/ Accueil des participants

Michel Franco accueille les participants. Il rappelle le processus de consultation : l'enquête à destination des commerçants, la réunion du 4 octobre 2022, la réunion publique du 11 octobre, la poursuite de la consultation, la réunion publique du 10 février et cet atelier. Il indique que le projet se construit progressivement avec leur participation et que la prochaine étape sera le Marché Global de Performance. Il présente le procédé basé sur un tour de parole libre de l'atelier.

Benjamin Courtin précise que le but de l'atelier est de dessiner collectivement des pistes de solutions au bénéfice de l'ensemble des usagers du village.

2/ Tour de table

Les prises de parole se répartissent en fonction des sujets soulevés.

En résumé :

Les marchés hebdomadaires

Les deux marchés hebdomadaires au cœur du village sont important pour l'ensemble des participants. La situation centrale du marché, place de l'Ormeau, doit être conservée. En fonction de son développement, une extension du marché peut être envisagée ou une répartition par pôles d'activités métiers de bouche/ textile pourrait être une piste. L'organisation du marché doit prévoir l'accès aux véhicules de secours rues Victor Léon et G. Clemenceau.

Le stationnement des commerçants du marché est à organiser sur les parkings au bas du village.

Le règlement du marché est à renforcer pour maintenir une offre diversifiée et améliorer son attractivité hors saison.

Le stationnement et la circulation

Le stationnement apparait comme une préoccupation principale.

Le parking souterrain est espéré comme un équipement majeur apportant une réponse en termes de places disponibles et de proximité avec le village. La création de places arrêt-minute est attendue dans le centre village.

Le stationnement réservé aux riverains est envisagé comme une façon de libérer des places pour la clientèle.

Les commerçants soulignent leurs contraintes d'organisation et la nécessité d'accéder au village en période de piétonnisation pour ne pas dépendre d'horaires contraignants.

Les livraisons

L'organisation des livraisons est soumise à la gestion des stocks, la chaîne du froid et à l'organisation des circuits des livreurs. Les places livraisons doivent être conservées et leur disponibilité assurée. La présence de la police municipale au village pourrait être renforcée. Le gabarit de certains camions étant important un accès par la place de l'Ormeau est souhaité. La mise en œuvre d'un règlement est débattue. En l'absence de règlement, les livraisons en période estivale sont décalées sur la tranche horaire 12h-13h. L'éventualité d'horaires de livraison qui obligerait les commerçants à être présents plus tôt dans la matinée soulève des réticences. La relation entre les commerçants et leurs fournisseurs doit être améliorée pour répondre à leurs contraintes respectives. La mise en place d'un point de stockage est soumise à des difficultés liées à la chaîne du froid, la disponibilité du personnel, la nécessité de valider les réceptions.

Un deuxième atelier est décidé pour envisager la création d'un règlement encadrant les livraisons.

2/Tour de table

En résumé :

La piétonnisation

La mise en place de la piétonnisation ne doit pas éloigner la clientèle des commerces et permettre le chargement de courses lourdes. Les horaires sont envisagés en soirée, la clientèle du midi étant différente. La période de déviation liée à la fermeture de la rocade pendant les festivals est à prendre en compte.

Les mobilités

La navette estivale est très bien perçue mais le stationnement des usagers doit être prévu au bas du village sur le parking touristique. Un système de navette « village » pourrait être mis en place pour offrir des rotations entre les différents niveaux du village. Leur accès dans le périmètre de piétonnisation doit être prévu. Ces navettes sont considérées comme une réponse à destination de la clientèle touristique.

Les cheminements piétons sont à créer et doivent s'accompagner d'une signalétique incitative.

Des parcs pour vélos sont à disposer au plus proche du cœur du village et être sécurisés.

L'accessibilité pour personnes à mobilité réduite doit être prévue par tous moyens.

Les aménagements

La disposition des terrasses est évoquée. Il est demandé qu'elle soient prévues en continuité des façades et qu'elles ne soient pas traversées par la déambulation piétonne rue G. Clemenceau. Il est noté la chaleur dans les rues, la végétalisation doit répondre à cet aspect mais ne pas enlever de luminosité dans les habitations.

3/ Les propositions exprimées

Les deux marchés hebdomadaires

- Organiser un atelier spécifique sur le marché
- Maintenir le marché sur la place de l'Ormeau. Si besoin l'étendre un peu.
- Diviser le marché en secteurs métiers de bouche/ textile
- Réglementer la présence des forains sur le marché à l'année
- Faire stationner les forains sur les parkings du bas du village

Le stationnement et la circulation

- Création d'un parking souterrain indispensable
- Créer du stationnement réservé aux riverains doit servir à libérer de la place à la clientèle.
- Créer des places de livraison et de dépose-minute
- Faire respecter les places de livraison (ex le jeudi)
- Prévoir des parcs vélos au centre village (prévoir les jours de marché)
- Ouvrir le parking de la mairie
- Signalétique incitative pour le stationnement touristique

3/ Les propositions exprimées

Les livraisons

- Maintenir une voie de circulation sur la place de l'Ormeau
- Organiser une réunion sur la réglementation des livraisons sur la base d'une trame
- Faire respecter les places de livraisons
- La création d'une zone de stockage poserait un certain nombre de problèmes

La piétonnisation

- Pas de piétonnisation envisagée entre 12h et 15h
- Piétonnisation le soir à partir de 18h ou 19h pour ne pas pénaliser les commerces ouverts.
- Anticiper la déviation lors des soirées de Festivals (passage rue Victor Léon)
- Prévoir l'accès aux livreurs en période de piétonnisation
- Accompagner avec une signalétique qui indique aux visiteurs comment accéder au village.

3/ Les propositions exprimées

Les mobilités

- Prévoir un cheminement piéton qui ne traverse pas les terrasses rue G. Clemenceau
- Permettre aux navettes « village » d'accéder à l'intérieur du périmètre piétonnisé.
- Organiser le départ des navettes des plages à partir du parking touristique et de l'arrêt du stade.
- Ascenseur et accessibilité pour personnes à mobilité réduite, femmes enceintes, poussettes...liaisons entre les différents niveaux du village.
- Prévoir des parcs vélos au centre village dès l'été 2023

Les aménagements

- Prévoir des places de livraison réglementées
- Végétaliser sans faire de l'ombrage aux fenêtres des habitations de la rue G. Clemenceau
- Prévoir un cheminement piéton qui ne traverse pas les terrasses rue G. Clemenceau

Vivre mieux au village toute l'année !



Ramatuelle demain,
évolution du projet
décembre 2022

ACCESSIBILITÉ, STATIONNEMENT, MOBILITÉ

Stationnements :

- 🚗 Réservés habitants (entre 90 et 100 places) :
 - Haut de la place de l'Ormeau
 - Rue du Clocher
 - Rue Clemenceau
- 🚗 Pont du Curé
- 🚗 Farigoulette
- 🚗 Espace culturel Albert-Raphaël

Places de livraison :

- Haut de la place de l'Ormeau
- Face à l'Office de Tourisme (deserte restaurants de la place)
- Rue Georges Clemenceau
- Rue Victor Léon

Station minute :

- Église et Haut de la place de l'Ormeau

Accessibilité universelle :

- ♿ Places pour Personnes à Mobilité Réduite
- ♿ Élévateurs PMR (deux élévateurs à l'étude)
- ♿ Ascenseur (à l'étude)

Parking souterrain :

- 🚗 Parking souterrain du 8 mai 1945 (étude de création d'un parking souterrain avec sortie piétonne rue Georges Clemenceau et sortie voitures sur le parking du Memorial)

- 🚗 Périmètre d'étude du parking souterrain

- ➡ Sortie voitures vers Memorial
- ➡ Sortie piétonne vers Clemenceau

Nouvelles solutions de mobilités :

- 🚲 Navette Village (à l'étude)
- 🚲 Stationnements Vélos et Motos (à l'étude)
- 🚶 Liaisons piétonnes
- 🚶 Liaisons piétonnes à créer

VALORISATION D'IMMEUBLES POUR INSTALLER DE NOUVELLES ACTIVITÉS

- 1 La Poste (la Ruche)
- 2 Office de Tourisme
- 3 Hôtel Bellevue
- 4 Château (à l'étude)
- 5 Garage

RENATURATION DES ESPACES PUBLICS

- 🚶 Bornes de contrôle d'accès pour moduler la circulation au cœur du village selon les saisons, les jours et les heures
- 🚶 Piétonisation ponctuelle
- 🚶 Accès et stationnements réservés
- 🚶 Aménagement d'une vraie place de Village
- 🌳 Jardins ouverts de l'Hôtel Bellevue (accessibles par la rue Georges Clemenceau)
- 🌳 Valorisation de la fontaine

ET LA CONSULTATION CONTINUE !

- 🗣️ Discussion, écoute & boîte à idée

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Le Haut de la place de l'Ormeau et la rue du Clocher en accès et stationnement réservés aux résidents.
- Une augmentation avant novembre 2023 de la capacité des aires de stationnement réservé aux habitants C, D et E est à l'étude.
- 7 Stade
- 8 École
- 🚶 Marché hebdomadaire (accès à la place piétonne par la rue Victor Léon)
- 🚶 Conteneurs enterrés